

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 DECEMBRE 2022

---

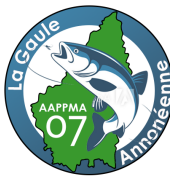
Lieu : Salle du Canoë Kayak de Fontanes

Heure de début : 18h45

Heure de fin : 22h30

### Participants :

- **Membres présents** : DE ANGELIS Frédéric – DE CASTRO Fernand – GALDEMAS Christophe – GUILLERMET Joann – MOREL Didier – PACHOT Patrick – SASTRE Jérémie – ZOUAOUI Sofiane – MARGIRIER Cyrille – PARIS Jonathan – PERRIER Bruno – PRAY Jean-Luc – PEZZOTTA Christian.
- **Membres excusés** : ALLEON Jérémie – DUCLAUT Didier – FOMBONNE Johann – LEFEVRE Christian – MEYRAND Mickaël – ROLETTI Emmanuel.
- **Membres absents** : /



---

## SUIVI DES ACTIONS

---

- **Dernier APN 2022 : pêche des carnassiers aux leurres en bateau et float-tube.**

Pour le dernier APN, qui concernait la pêche des carnassiers, trois séances ont déjà été réalisées. Ces trois premières séances ont été une réussite avec de nombreux poissons attrapés. La dernière journée a dû être décalée compte tenu de la météo. Elle sera programmée pendant les vacances de Noël et Jonathan souhaiterait que cette journée se déroule en bateau.

- **Challenge inter-APN des 28 et 29 octobre.**

Deuxième édition du Challenge Inter APN organisé conjointement par les Fédération de l'Ardèche et de la Drôme. L'événement s'est déroulé sur deux jours les 28 et 29 Octobre 2022 du côté d'Ancône et du Camping de l'Île Blanc. Au total plus de 40 enfants, dont cinq annonéens encadrés par Jonathan et une vingtaine de bénévoles et guides de pêche. 5 ateliers ont été organisés avec de la pêche au coup, au feeder, à la carpe, de la pêche des carnassiers en float-tube et un atelier milieu/lancer sur cible. Une fois de plus, une réussite avec des jeunes contents qui ont hâte de revenir l'année prochaine !

- **Open float-tube du dimanche 25 Septembre.**

La fameuse manche du challenge float-tube de Serrières s'est déroulée le dimanche 25 Septembre 2022. Toujours organisée en partenariat avec l'association Fishing Fever de Philippe CROUZET, cette manifestation a rassemblé 41 compétiteurs qui n'ont pas été déçus de la journée. Plus de 400 poissons ont été attrapés (majoritairement des brochets non maillés) sur la journée avec une météo finalement clémente. Le repas du midi (tartiflette/salade et tartes) a été également fortement apprécié et tous les compétiteurs sont repartis avec un lot. Les trois premiers (Antoine LAMBELIN, Manu BRICK et Julien BAIL) sont repartis avec des bons cadeaux de chez Fish and Ship Shop.

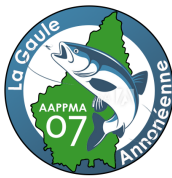
Une journée pleinement réussie qui sera reconduite pour 2023. Merci à tous les bénévoles présents pour cette journée.

- **Troc pêche Andance le samedi 03 décembre.**

Cette première édition du Troc Pêche va se dérouler le samedi 03 Décembre 2022 dans la salle du gymnase à Andance. Plus d'une vingtaine de vendeurs ont répondu présent ainsi qu'une quinzaine de bénévoles dont les « postes » ont été attribués (tombola, buvette, accueil, stand Gaule Annonéenne...). Le rendez-vous est donné à 06h30 pour mettre en place la salle pour l'arrivée des exposants à 8h00 et une ouverture du Troc Pêche prévue à 9h00.

Au niveau soupe aux choux pour le Téléthon, Fernand se charge des courses et toute la préparation le jour J. Il a également géré les démarches avec le Téléthon.

Merci à Didier pour son implication dans la préparation de cette manifestation et aux membres de la commission Troc Pêche.



- **Panneautage des parcours (suivi pose - achat nouveaux panneaux parcours no-kill mouche).**

Les nouveaux panneaux « no-kill mouche » ont été achetés et sont à poser.

Il manque encore quelques bouts de parcours à finaliser par le club mouche pour terminer cette remise à niveau du panneautage.

Enfin, des panneaux spécifiques « défense de déposer des ordures sous peine de poursuites, site sous vidéosurveillance » ont été posés par Patrick et Bruno sur notre parking à Gallélaure pour lutter contre les dépôts sauvages.

- **Site de Gallélaure : fermeture de l'accès du terrain amont du pont.**

Une fermeture de l'accès en rive droite au droit du pont va être effectuée à l'aide d'un portail afin de limiter l'accès à notre parcelle et éviter la dépose de déchets. Un cheminement sera créé pour l'accès au parcours mouche sur notre terrain à l'aval du pont.

- **Communication : T-shirts, casquettes, écussons.**

Patrick s'est occupé des devis de T-shirt, casquette et patch avec le logo de la Gaule Annonéenne. Des échantillons de T-shirt ont été envoyés avec deux coloris et ont été présentés au CA. Les avis sont partagés et Patrick verra pour une commande répondant à tous en prenant la moitié prévue (100 au total) soit 50 de chaque coloris.

En ce qui concerne le logo de l'association, Frédéric et Patrick sont en train de vérifier ce point et de mettre en règle ce dossier car celui que nous avons n'avait pas eu les bonnes « démarches officielles ».

- **Réparation des frayères.**

Un gros travail a été effectué par nos bénévoles pour réhabiliter entièrement 4 frayères sur les 8 que nous avons. Nous avons donc 4 frayères complètes utilisables. Les balais des anciennes ont été récupérés et ils sont stockés au local.

L'idée avait été avancée de les poser au lac de Vert pour 2023. Frédéric a fait la demande auprès de l'ASA du lac de Vert et a obtenu l'autorisation de les poser. Il reste à attendre que le plan d'eau se remplisse !

- **Responsables ruisseaux.**

Aucun nouveau bénévole ne s'est présenté pour occuper les places de responsable de ruisseaux restantes.

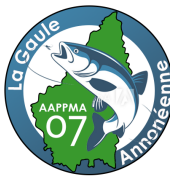
Frédéric insiste sur l'importance des responsables de ruisseaux et reprécisent leurs missions.

Avec les niveaux d'eau actuels, les truites risquent d'avoir du mal à frayer convenablement. Il est donc important que les responsables de ruisseaux puissent faire remonter les informations qu'ils peuvent récolter localement.

- **Consultation achat d'une remorque multifonctions.**

L'acquisition d'une remorque apparaît comme nécessaire compte tenu des différentes utilisations qui peuvent être faites par l'association : manifestations, APN, concours float tube, nettoyage, frayères, déversements...

Ce point a fait débat notamment concernant la taille et la capacité de la remorque suivant les utilisations. Patrick fait remonter que suivant le gabarit de la remorque, il y aura ou non une carte grise, donc des frais supplémentaires. Un cahier des charges est à prévoir pour faire le bon choix. Didier Duclaut, excusé ce jour, s'est proposé lors du dernier CA du 1<sup>er</sup> septembre d'investiguer sur ce dossier. A suivre.



- **Réparation chapiteaux.**

Les toits des chapiteaux ont été démontés et les bâches ont été réparées par la société de Fil en Aiguille basée à Vion pour un montant de 198 Euros. Les chapiteaux sont donc repartis pour un tour et les bâches devront être remontées sur les structures.

- **Demandes ARP 2023 : Lac des Meinettes, rivière d'Ay...**

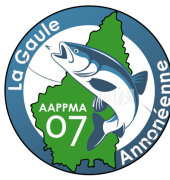
Nous avons émis plusieurs demandes concernant les modifications réglementaires pour l'ARP 2023, notamment concernant la réglementation du lac des Meinettes (autorisation de l'asticot en première catégorie) et la rivière d'Ay (mise en réserve au niveau du Moulin du Cours). La DDT a malheureusement rejeté les demandes car ils ne veulent pas faire du cas par cas. La DDT veut une réglementation globale et une simplification.

Le conseil d'administration souhaite qu'une réflexion soit menée pour la réglementation du lac des Meinettes qui n'est plus depuis bien longtemps une 1<sup>ère</sup> catégorie. Ces réflexions seront abordées avec la Fédération lors d'une réunion pour parler du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL) et du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG).

- **Point garderie.**

Les dossiers d'assermentation sont toujours bloqués par la DDT pour un problème de délibération dans les AG 2022 des autres AAPPMA. Cela bloque la validation finale pour William BRUNET qui a fait toutes les formations nécessaires.

Nous n'avons toujours pas de nouvelles pour le dossier de Hagrulla DRAGOSHI.



## ORDRE DU JOUR

---

➔ **Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> Septembre 2022 a été approuvé.  
Vote à l'unanimité des voix sans remarque.**

- **Point financier – vente des cartes de pêche 2022.**

Patrick a présenté au conseil d'administration le bilan financier au 29/11/2022 (voir pièce jointe N°1) ainsi que le bilan de la vente des cartes de pêche 2022 au 29/11/2022 (voir pièce jointe N°2).

Nous observons une baisse significative des cartes de pêche Découverte -12 ans. En revanche, le nombre de carte de pêche majeure est en faible hausse, peut être due à la récupération des cartes de Saint-Marcel.

Le bilan financier affiche un positif d'environ 3343 euros au 01/12/2022.

- **Point sécheresse et situation du lac de Vert.**

**Les niveaux des cours d'eau et plan d'eau sont toujours très bas. La pêche au lac de Vert, pour des raisons de sécurité est toujours fermée.**

**Frédéric a présenté la climatologie du mois du Novembre, montrant un réel déficit en pluie, alors que d'autres territoires ont été plus fournis.**

**Ce sujet a suscité un gros débat de la part du conseil d'administration, notamment vis-à-vis des bassines et retenues d'eau ainsi que sur la gestion de la ressource en eau.**

- **Gestion des roselières sur le Rhône (réunion du 12 Octobre à Sablons).**

Une réunion s'est tenue le 12 Octobre à Sablons où plusieurs membres du conseil d'administration étaient présents.

L'association se place en faveur du développement des roselières de manière raisonnée et elle est bien évidemment favorable à la biodiversité que cela génère. Cela doit se faire intelligemment en prenant en compte un maintien de l'activité pêche sur les bords du Rhône.

La Gaule Annonéenne encourage vivement ses adhérents à ne pas faire n'importe quoi, notamment en évitant de rentrer dans les zones de roselières en voiture comme cela a pu être constaté.

- **Accès Rhône : multiplication des barrières...**

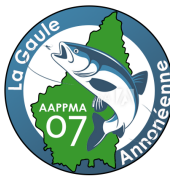
Plusieurs barrières ont été installées sur notre secteur, notamment au niveau du camping d'Andance et du coté de l'embouchure de la rivière d'Ay.

Yves LOPES de la Compagnie Nationale du Rhône a été contacté à ce sujet. Il n'était pas au courant des projets et ne comprend pas forcément leur intérêt. La Fédération doit s'emparer de ce dossier qui revêt une importance majeure. Frédéric a déjà fait remonter et des réunions sont prévues avec la CNR.

- **Commission déversements : proposition 2023.**

La commission déversements s'est rencontré et a travaillé sur un plan de déversement pour 2023 avec un budget en conséquence (voir pièce jointe N°3).

Malgré une augmentation prévue de la TVA de 5,5% à 20%, la commission a décidé de conserver un plan de déversement important et ambitieux. Patrick présente le document reprenant les quantités validées en commission pour l'ensemble de notre domaine piscicole.



Christophe Galdemas qui a constaté la présence depuis 2 ans de plusieurs black-bass sur le plan d'eau du Ternay (poissons issus d'un ancien déversement de carnassiers ?) propose que l'on tente une introduction de cette espèce sur ce lac. Après débat, cette proposition est validée par le CA.

Afin d'être en phase avec le budget, il sera affecté une partie du budget qui était prévu pour les brochets et les sandres du Ternay pour financer ce déversement de Black-Bass.

➔ **Le plan de déversement 2023 ainsi que son budget a été approuvé.  
Vote à l'unanimité des voix sans remarque.**

- **Réaménagement local matériel Fontanes ;**

Afin de gagner de la place qui nous manque au local de Fontane, il a été proposé de réaménager la mezzanine. Un gain de 15 m<sup>2</sup> peut être envisagé. Il faudra refaire une partie électricité et faire avec la hausse du prix du bois... Cyrille Margirier pilotera ce projet avec l'aide de Patrick.

- **Informations Fédération 07**

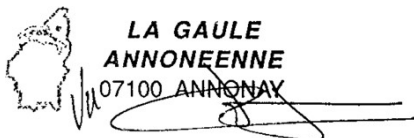
Frédéric a présenté l'augmentation du tarif des cartes de pêche pour 2023 (*voir pièce jointe N°4*).

- **Tour de table**

Christian PEZZOTTA demande pour l'organisation du RISE Festival si la salle de cinéma les Nacelles peut projeter les séances. Nous n'avons pas reçu de réponse à ce jour de la part du gérant.

Cyrille MARGIRIER propose de réfléchir à la possibilité d'avoir un partenariat avec le CE d'IVECO pour pouvoir accéder au site de la base de Vion et à la mise à l'eau. Un contact est à prendre avec le CE. Sylvain a fait suivre les coordonnées du responsable et il conviendra de prendre un rdv. En amont, une réflexion doit avoir lieu pour fixer les règles et usages voulus.

DE ANGELIS Frédéric  
Président



SASTRE Jérémie  
Secrétaire

DATE D'APPROBATION : \_\_\_\_\_

**AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE (Suivi budget avec point cartes de pêche au 29/11/2022)**

DEPENSES				RECETTES			
Catégorie	Réalisé 2022	Prévisionnel 2022	Commentaire	Catégorie	Réalisé 2022	Prévisionnel 2022	Commentaire
Travaux d'entretien et réparations	160,28	2000,00		Cartes lac de Vert	7170,00	5815,00	
Ristourne cartes de pêche	621,50	672,00	Reliquat OT 2021 de 97,5 Euros	Ventes de cartes 2022	17072,50	17179,00	
Paieement cotis. et taxes				Revenus divers	655,19		Vente polos, location matériel, clôture pêche au coup, vente cuves
Lots et médailles	333,60		cadeau luc, Trophée challenge Marc Sencey, lots sun Carpe				
Lots et baux de pêche	2198,88	2179,00		Subvention Fédération 07 - FNPF	3179,07	2000,00	Garderie 300 et à recevoir APN2 599,46€-APN3 500€-APN APN5 630€
Frais postaux et télécoms	407,00	455,00		Gain financier		221,00	
Frais occasionnés par alevinages	115,86			Autres subvention			
Frais de garderie	829,60	1500,00	ajout frais cartes de pêche offerts	Animations revenu	4420,00	500,00	Inscriptions APN, Challenge float-tube
Frais de déversement de poissons	10910,80	11300,00		<b>TOTAL</b>	32496,76	25715,00	
Frais de déplacement	60,90						
Frais de carte	0,00						
Frais bancaires	79,90	100,00	Abt banque à distance				
Fournitures et matériel d'entretien	992,24	800,00					
Dotations école de pêche	1959,69	3000,00					
Autres achats	269,00		Imprimante				
Assurances	616,62	597,36					
Abonnement communications	497,71	250,00	Hébergement et mise à jour Site, Buldo				
Animations	7470,87	2500,00					
Fournitures bureau	431,18	400,00	Abonnement Microsoft (99€)				
A.G. et autres manifestation	297,91	300,00	Loc salle AG2021, CA				
Autres charges externes							
Amortissement	900,00	900,00					
Provisions achat matériel							
<b>TOTAL</b>	29153,54	26953,36					
	<b>Réalisé 2022</b>	<b>Prévisionnel</b>					
	<b>3 343,22 €</b>	<b>-1 238,36 €</b>					



Statistiques

- Comparaison N / N-1
- Répartition des produits sur une semaine
- Répartition des produits
- Répartition des commandes par points de vente
- Evolution des produits par mois
- Répartition par tranches d'âges et par produits
- Répartition par tranches d'âges et par sexe
- Répartition par tranches d'âges et par mois
- Répartition par tranches d'âges et par points de vente
- Répartition des contacts Email / Téléphone
- Répartition des comptes rattachés
- Répartition des effectifs par AAPPMA
- Répartition des effectifs par départements
- Tableau de bord

Statistiques

Moteur de recherche

Saison 1 2021 ▾

Saison 2 2022 ▾

Comparaison  Date du jour  Annuelle

Date du jour (Saison 1) Lundi 29/11/2021

Date du jour (Saison 2) Mardi 29/11/2022

Raison sociale  ▾

[Lancer la recherche](#)

[Imprimer](#)

Tableau de bord à la date du 29/11/2021

Produit	Saison 2021	Saison 2022	Evolution au 29/11/2021 / 29/11/2022	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
<b>Carte Personne majeure</b>	807	835	+28	+3.47%
<b>Sous-Total des cartes Personne Majeure</b>	<b>807</b>	<b>835</b>	<b>+28</b>	<b>+3.47%</b>
<b>Carte Découverte Femme</b>	54	53	-1	-1.85%
<b>Carte Personne mineure</b>	203	226	+23	+11.33%
<b>Carte Découverte -12 ans</b>	287	225	-62	-21.6%
<b>Carte Hebdomadaire</b>	52	31	-21	-40.38%
<b>Carte Journalière</b>	465	351	-114	-24.52%
<b>Total Cartes de Pêche</b>	<b>1868</b>	<b>1721</b>	<b>-147</b>	<b>-7.87%</b>



<b>Total cartes de pêche + options</b>	<b>1868</b>	<b>1721</b>	<b>-147</b>	<b>-7.87%</b>
--	-------------	-------------	-------------	---------------

Une solution Business & Decision Interactive Eolas  CMS.Eolas v5.6.1#1 - Pour médias interactifs et mobiles

## Projet déversements 2023

### **Poissons blancs :**

#### **Lac de Vert**

Gardons Rotengles 10-15 cm : 40 kg à 6,40 euros H.T.

Tanches 2-3 étés : 40 kg à 6,40 euros H.T.

Black-Bass 1-2 étés : 40 kg à 23,80 euros H.T.

Brochets 1 été : 10 kg à 12,00 euros H.T.

Total H.T. : 1584,00 - TTC : 1900,80

#### **Lac du Ternay :**

Gardons Rotengles 10-15 cm : 80 kg à 6,40 euros H.T.

Brochets 1 été : 30 kg à 12,00 euros H.T.

Sandrettes 1 été (+ou- 20cm) : 200 pièces à 4,75 euros

Sandres (40cm et +) : 20 kg à 26,00 euros H.T.

Total H.T. : 2342,00 - TTC : 2810,40

#### **Lac des Sauzées :**

Black-Bass 1-2 étés : 20 kg à 23,80 euros H.T.

Total H.T. : 476,00 - TTC : 571,20

#### **Truites :**

TAEC La Clavarine 250g 300g : 5,8 euros H.T. le kg, 800g/1kg : 6,3 euros H.T. le kg

#### **Truites AEC Lac de Vert :**

5 déversements de 100 kg 250-300g et 25 kg 600-800g (jeudis 12 janvier - 9 février - 9 mars – 6 avril -11 mai)

Total H.T : 3687,50 - TTC : 4425,00

#### **Truites AEC rivières-ruisseaux**

Un déversement avant l'ouverture de 300 kg

Nouveauté 2023 : 1 déversement à orientation jeunes mi-avril de 80kg (40 kg Deûme

Marmaty et au-dessus – 40 kg Ay sous pont de Saint-Jeure)

Total H.T : 2204,00 - H.T. TTC : 2644,80

#### **Truitelles AEC basse Cance :**

10000 individus

Montant estimé : 550 euros (selon poids )

A noter : doublement des quantités car coût faible et nous devons nous donner un maximum de chances sur ce projet pluriannuel ambitieux démarré en 2020 pour 7 ans.

L'idée est de couvrir un secteur plus large afin d'augmenter les zones pouvant être plus propices à cette introduction.

Total : 12902,20 euros (budget 2022 :10 910 euros)

A noter budget sans truitelles farios Limony-Deûme

La Deûme bénéficie d'une bonne reproduction et le Limony devient de plus en plus limite en niveau d'eau. Le bureau se penchera sur ce sujet en début d'année.

TARIFS - CARTES DE PECHE

			2022	2023
<b>Carte Personne majeure</b>	Carte annuelle « personne majeure ». 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)	CPMA	36,20 €	37,20 €
		Fédération	33,50 €	35,50 €
		AAPPMA	15,30 €	16,30 €
		<b>TOTAL</b>	<b>85,00 €</b>	<b>89,00 €</b>
<b>Carte Personne mineure</b>	Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)	CPMA	2,70 €	3,20 €
		Fédération	10,90 €	11,90 €
		AAPPMA	9,40 €	9,90 €
		<b>TOTAL</b>	<b>23,00 €</b>	<b>25,00 €</b>
<b>Carte Découverte - 12 ans</b>	Carte annuelle « Découverte » : Jeune de moins de 12 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. - 1 ligne (Timbre CPMA acquitté une seule fois)	CPMA	0,50 €	1,00 €
		Fédération	2,50 €	2,50 €
		AAPPMA	3,00 €	3,50 €
		<b>TOTAL</b>	<b>6,00 €</b>	<b>7,00 €</b>
<b>Carte Journalière</b>	Carte journalière disponible du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté la CPMA « Personne majeure » ou « Personne mineure » sur une carte de membre pour l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité.	CPMA	3,90 €	4,40 €
		Fédération	6,20 €	6,20 €
		AAPPMA	1,90 €	3,40 €
		<b>TOTAL</b>	<b>12,00 €</b>	<b>14,00 €</b>
<b>Carte Hebdomadaire</b>	Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. Doit y figurer expressément les jours de validité.	CPMA	13,00 €	13,50 €
		Fédération	10,30 €	10,80 €
		AAPPMA	9,70 €	9,70 €
		<b>TOTAL</b>	<b>33,00 €</b>	<b>34,00 €</b>
<b>Carte Amateur aux engins</b>	Carte annuelle par licence amateur aux engins sur le lot de pêche concerné. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)	CPMA	36,20 €	37,20 €
		Fédération	33,50 €	35,50 €
		ADAPAEF	15,30 €	16,30 €
		<b>TOTAL</b>	<b>85,00 €</b>	<b>89,00 €</b>
<b>Carte promotionnelle « Découverte Femme »</b>	Carte annuelle « Découverte Femme ». Pêche à 1 ligne 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche.	CPMA	14,20 €	15,20 €
		Fédération	10,80 €	10,80 €
		AAPPMA	10,00 €	10,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>35,00 €</b>	<b>36,00 €</b>
<b>PassPêche Mineur</b>	Prix unique 1,00 € - pas de RMA - valable pour une journée d'animation	CPMA	0,00 €	0,00 €
		Fédération	0,00 €	0,00 €
		AAPPMA	1,00 €	1,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>1,00 €</b>	<b>1,00 €</b>
<b>PassPêche Majeur</b>	Prix unique 1,00 € - RMA journalière de 1,00 € incluse - valable pour une journée d'animation	CPMA	1,00 €	1,00 €
		Fédération	0,50 €	0,00 €
		AAPPMA	0,50 €	1,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>2,00 €</b>	<b>2,00 €</b>

1,00 €

0,50 €

0,50 €

0,50 €

0,50 €

1,00 €

1,00 €